

Je défends la fonction publique.

JE SIGNE

Pour l'école publique, j'agis!

PETITION - ADRESSE aux SENATEURS

Loi Ecole de la confiance – Etablissements publics des savoirs fondamentaux / Loi de modernisation de la Fonction Publique

Mesdames et Messieurs les Sénateurs,

Je me permets de vous écrire à propos de la loi Ecole de la confiance qui va être discutée au Sénat et en particulier sur l'Article 6 quater (nouveau).

Cet article issu d'un amendement déposé à l'Assemblée Nationale instaure un nouveau type d'établissement scolaire : **l'établissement public des savoirs fondamentaux**. Il associerait un collège et des écoles de son secteur au sein d'une nouvelle structure administrative qui pourrait se situer sur un même site ou non.

Ce nouvel article n'a pas fait l'objet d'étude d'impact ni de discussions préalables avec les organisations représentant la communauté éducative. En l'absence de ces éléments, l'inconnu demeure quant à l'ampleur des transformations à venir, comme au fonctionnement concret de ces structures. De nombreuses questions restent en suspens.

Je vous remercie **de retirer cet article 6 quater (nouveau) du projet de loi**. Ceci afin de laisser le temps du bilan aux expérimentations en cours et de prendre le temps de consulter l'ensemble des acteurs concernés.

Je suis également inquiet sur le financement des écoles maternelles privées puisque les communes vont être amenées à les financer conséquemment à l'obligation scolaire à 3 ans. J'aurais préféré que l'état donne des garanties en finançant mieux les **maternelles publiques** pour mieux accueillir ces nouveaux jeunes élèves.

D'autre part, je suis très inquiet quant au contenu **du projet de loi Fonction Publique** qui vient d'être présenté au conseil des ministres du 27 mars.

A mon sens, ce projet de loi ne répond pas aux besoins actuels d'une fonction publique plus proche, plus humaine et présente sur tous les territoires.

Je souhaite au contraire un meilleur service public, qui sert et aide les usagers en réduisant les inégalités et assurant la cohésion sociale. En dégradant le statut des agents publics, porteur d'impartialité et de neutralité, c'est finalement toute la Fonction Publique qui sera fragilisée.

Mesdames et Messieurs les sénateurs, je compte sur vous pour assurer par votre vote la protection de la Fonction Publique.